

Rapport public Parcoursup session 2020

I.U.T Nancy-Charlemagne - Université de Lorraine - DUT - Information communication Option information numérique dans les organisations (6318)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T Nancy-Charlemagne - Université de Lorraine - DUT - Information communication Option information numérique dans les organisations (6318)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	5	108	31	55	15	15
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	20	507	136	246	15	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
communication, médias, traitement de l'information, culture numérique ;
sociologie, philosophie, littérature, histoire ;
économie, marketing, gestion, droit.
- Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : web, réseaux sociaux numériques, conception graphique, réalisation audiovisuelle.

QUALITES HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En formation initiale, l'enseignement se déroule sur deux années, organisées en quatre semestres. La formation en [Information numérique dans les organisations](#) s'articule autour de modules théoriques et pratiques dispensés par des enseignants de l'université et des professionnels de la gestion de l'information. Les enseignements, essentiellement sous forme de travaux dirigés, sont complétés par des travaux de groupes, des cours magistraux, des conférences et des projets tutorés. La formation comporte un stage de découverte en entreprise en première année (deux semaines) et un stage long avec une mission en lien avec la gestion de l'information (dix semaines) en deuxième année.

L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu. Les épreuves propres à chaque discipline peuvent prendre la forme de contrôles ponctuels, de dissertations, d'exposés, de dossiers, etc. L'évaluation prend en compte l'ensemble des activités pédagogiques : résultats obtenus lors des contrôles effectués dans chaque discipline, projets tutorés, ateliers, rapport de stage de première année, soutenance et mémoire de stage de deuxième année ainsi que le travail effectué au cours de la mission dans une organisation, en tenant compte de la nature et de la difficulté de celle-ci. L'assiduité à toutes les activités pédagogiques est obligatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers de candidatures confirmés ont été examinés.

La note globale est calculée à partir de la moyenne « Première-Terminal » dont le calcul est détaillé dans le tableau de la page suivante, d'une note de dossier et d'une note de projet, toutes trois coefficientées. Les ex-aequo sont départagés à partir de la note de l'épreuve écrite anticipée de français.

La commission d'examen des vœux a évalué l'ensemble des propositions d'admissions formulées par les examinateurs.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les projets professionnels sont souvent trop peu motivés ou de façon trop large. Les candidats devraient être plus précis sur ce qui les attire dans le domaine de la communication et sur leurs éventuelles premières expériences. Il faut éviter de faire des copier-coller de sites, plus ou moins spécialisés, faisant mention de lettre de motivation type (fort peu pertinente en général). On rappelle également que les candidatures sont anonymes et que les candidats ne doivent pas donner leur identité dans cet espace, ni donner de liens externes pour appeler à consulter des documents non prévus par la plate-forme.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues, dans les disciplines liées à l'expression et à la culture générale et technique	La note « dossier » prend en compte les appréciations portées sur les bulletins de première et de terminale, les informations relatives au comportement du candidat et la « fiche avenir ». La moyenne « Première-Terminal » sert de base à cette note : elle peut être reproduite, modulée à la hausse (3 points maximum) ou modulée à la baisse (5 points maximum). La note « projet » prend en compte la cohérence du projet professionnel, la fiche « activité et centre d'intérêt » et la qualité de l'expression dans ces deux documents.	Bulletins de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation dans le travail	Appréciation des équipes pédagogiques.	Annotations des enseignants sur les bulletins de première et terminale et annotations sur la fiche avenir	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour le domaine du traitement de l'information	Éléments indiquant que le candidat s'intéresse aux métiers du traitement de l'information	Essentiellement : le projet professionnel. De façon moindre : des éléments d'expériences professionnelles ou de stages effectués.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-	Apprécier la curiosité et l'esprit d'ouverture du	Tout élément montrant l'esprit d'ouverture	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

scolaires	candidat			
-----------	----------	--	--	--

Signature :

Samuel CRUZ-LARA,
Directeur de l'établissement I.U.T Nancy-Charlemagne -
Université de Lorraine